

Réf: Dossier N° 063190

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ART DU BATIMENT » en abrégé « ARTBATIS »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO-BAOULE, Lot 447, Ilot
4312

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/2021, et enregistrés au CEPICI le 13/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ART DU BATIMENT » en abrégé «
ARTBATIS »

Objet : Conception et réalisation de bâtiments, Electricité HT, électricité BT, commerce général, fourniture de bureaux, de matériels électriques, assainissement, Import-export prestation de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO-BAOULE, Lot 447, Ilot
4312

Dirigeant(s) : M COULIBALY SOUNKALO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00093 du 11/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°00849/GTCA/RC/2022 du 11/01/2022

